

Au Liban, Israël a violé le cessez-le-feu près de 7000 fois, En tant que footballeur palestinien, j'appelle la FIFA à prendre position contre l'apartheid israélien, pourquoi l'Orchestre israélien à la Philharmonie de Paris est boycottable

Images invisibles? [Cliquez ici...](#)

**AGENCE
MEDIAS
PALESTINE**

Au Liban, Israël a violé le cessez-le-feu près de 7000 fois

article

**Au Liban,
Israël a violé le
cessez-le-feu
près de 7000 fois**

كنيسة السيدة
EGLISE NOTRE DAME

كنيسة مار لافي الأثرية
EGLISE S...

الرومية
ECOLE OF...

-Plus de 6800 violations du cessez-le-feu

Les bombardements israéliens avaient débuté seulement quelques jours après le 7 octobre 2023. Ils ont d'abord visé le Sud-Liban, avant de s'étendre à tout le territoire national. Israël avait fini par accélérer sa campagne mortelle de bombardements en l'accompagnant d'une incursion terrestre dans le sud du pays dès la fin du mois de septembre 2024. L'accord de cessez-le-feu signé en novembre 2024 avait mis un terme à plusieurs mois de guerre qui ont coûté la vie à plus de 4000 libanais.

Depuis, la Force intermédiaire des Nations Unies au Liban (FINUL) opère sur le territoire pour surveiller les opérations de désarmement du Hezbollah et contrôler le respect de l'accord. Pourtant, Israël viole quotidiennement ce dernier, sans aucune conséquence si ce n'est quelques remontrances de façade par les institutions internationales. D'après la FINUL, le cessez-le-feu a été violé 6800 fois entre le 27 novembre 2024 et le 22 octobre 2025, *“en grande majorité du fait d'Israël”*.

Lire la suite de cet article de l'Agence Média Palestine publié ce jour:

[Au Liban, Israël a violé le cessez-le-feu près de 7000 fois](#)

Et le bilan de l'Agence à Gaza en date de ce jour:

[Gaza, jour 765 : « Le génocide n'a cessé que dans les médias »](#)

Et ce bilan de l'Agence en date d'aujourd'hui en Cisjordanie occupée:

[Israël lance une série d'attaques en Cisjordanie](#)

**EN TANT QUE FOOTBALLEUR PALESTINIEN,
J'APPELLE LA FIFA À PRENDRE POSITION CONTRE**

L'APARTHEID ISRAËLIEN



«Je suis un footballeur professionnel palestinien. J'ai joué avec trois clubs de Première League palestinienne et j'ai disputé près de cinquante matchs avec l'équipe nationale masculine de Palestine, pour qui j'ai marqué deux buts. Je suis extrêmement fier de pouvoir représenter le peuple palestinien dans les compétitions internationales.

Mais ma patrie est illégalement occupée et opprimée par Israël depuis des décennies. Nous vivons sous un système de ségrégation raciale que la Cour internationale de justice (CIJ) a qualifié, l'année dernière, de crime contre l'humanité relevant de l'apartheid. Nous subissons chaque jour les attaques d'Israéliens armés, colons ou soldats.

Le sport ne fait pas exception. Au début de ma carrière, l'équipe des jeunes du Shabab Al-Bireh Club dans laquelle je jouais a été à plusieurs reprises la cible d'agressions et d'attaques de l'armée israélienne, en raison de la proximité du club avec la colonie israélienne illégale de Psagot. Les forces israéliennes tiraient fréquemment des gaz lacrymogènes sur nous pendant les entraînements."

Lire la suite de cet article sur le site de l'Agence:

En tant que footballeur palestinien, j'appelle la FIFA à prendre position contre l'apartheid israélien

A lire aussi sur le site de l'Agence:

YouTube a discrètement supprimé plus de 700 vidéos documentant les violations des droits humains commises par Israël

Communiqué de presse : le Collège de France cède aux pressions et annule le colloque « La Palestine et l'Europe »

COMMUNIQUÉ : POURQUOI L'ORCHESTRE ISRAÉLIEN À LA PHILHARMONIE DE PARIS EST BOYCOTTABLE

Pourquoi l'Orchestre israélien à la Philharmonie de Paris est boycottable



Le concert de l'orchestre israélien le 6 novembre à la

Philharmonie de Paris a été perturbé par des militant·es solidaires du peuple palestinien venu·es dénoncer un acte de normalisation de l'État colonial et génocidaire d'Israël. Ces militant·es ont été violemment pris·es à partie, insulté·es, frappé·es.

Rappelons que, dans une déclaration prononcée le 21 mai 2025, son secrétaire général, Yaïr Mashiach affirmait lui-même que “l'Orchestre Philharmonique d'Israël est l'orchestre national de l'État d'Israël et son ambassadeur culturel dans le monde”, et que cet orchestre, lié à l'armée israélienne, a en 2024 joué aux côtés de membres de l'orchestre des forces armées, en tenue militaire.

Rappelons comme la CGT Spectacle dans une déclaration publiée le 7 novembre dernier que : « (..) le fait que ce concert pouvait et devait être compris comme un acte politique. Le fait que l'orchestre avait préparé l'hymne israélien pour le jouer en est une confirmation. Le fait que l'ambassadeur d'Israël l'ait chanté au milieu du public en est une autre ».

Dans une lettre ouverte à la direction de la Philharmonie de Paris, un grand nombre d'artistes et publics de la musique classique avaient exprimé son inquiétude que ce haut lieu de culture parisien puisse maintenir ce concert, alors même que la Cour internationale de justice (CIJ) a qualifié et condamné les exactions de l'armée israélienne de “crimes génocidaires” envers le peuple palestinien, que des mandats d'arrêt ont été émis par la Cour pénale internationale (CPI) à l'encontre du premier ministre israélien Benjamin Netanyahu et de son ancien ministre de la défense Yoav Gallant, et que l'Organisation des nations unies (ONU) a de nouveau reconnu, dans un rapport commandé par le Conseil des droits humains des Nations unies, publié le 16 septembre dernier, que l'État d'Israël commet un génocide dans la bande de Gaza.

La Philharmonie de Paris n'avait pas hésité une seconde, en 2022, à annuler des concerts d'institutions et artistes

russes suite à l'invasion des forces russes en Ukraine, alors même que le droit international ne s'était pas encore prononcé sur la situation. Dans le cas d'espèce, sa direction a choisi de rester indifférente à la demande d'artistes et de nombreux collectifs et organisations, dont la Campagne BDS France, de ne pas se faire complice des crimes israéliens ni de ses violations du droit international."

Lire la suite de ce communiqué de la Campagne BDS France sur son site:

[Communiqué : pourquoi l'Orchestre israélien à la Philharmonie de Paris est boycottable](#)

A lire aussi sur le site de la Campagne BDS France:

[Non à la participation de l'État génocidaire à Milipol !](#)